**Fiche dossier histoire des arts**

**L’épreuve d’histoire des arts du DNB**

Vous allez être soumis au mois de mai à **une épreuve orale d’histoire des arts** **notée sur 20 coefficient 2** qui prendra appui sur **un dossier, noté sur 5, et une épreuve orale notée sur 15.**

Le dossier sera le support de l’épreuve orale, si le dossier n’a pas été réalisé sérieusement, la note d’orale sera forcément mauvaise.

**RAPPEL** **Ne négligez pas la constitution de ce dossier car cette épreuve du Brevet des collèges compte autant que les épreuves écrites de mathématiques, de français ou d’histoire-géographie dans l’obtention de votre examen.**

Les trois thèmes choisis cette année pour cette épreuve sont :

* ***Arts, résistances et contestations***
* ***Arts et libérations***
* ***Arts et idéologies***

A partir de ces trois thèmes, vous étudierez trois œuvres en **français, histoire-géographie, espagnol, anglais, arts plastiques, éducation musicale et arabe**.

A partir des œuvres étudiées en classe vous choisirez **un seul de ces thèmes** et vous pourrez commencer à constituer votre dossier.

1. **Comment constituer votre dossier ?**

Page1 : Une introduction d’une dizaine de lignes qui expliquera quel thème vous avez choisi pour ce dossier et pour quelles raisons vous avez choisi ce thème.

Pages 2 à … : analyses des 3 œuvres

Les œuvres que vous pourrez choisir d’analyser seront variées :

* **La première oeuvre** que vous présenterez sera **une de celles que vous avez étudiées en classe**. Il faudra donc remettre en mots de façon différente, le cours que vous avez eu et trouver une reproduction en couleur de l’œuvre étudiée.
* **La deuxième et la troisième œuvre devront avoir été choisies librement en accord avec le thème**. Cette analyse contiendra une présentation de l’œuvre (contexte historique, courte biographie de l’artiste et date de production et lieu d’exposition), une description de l’œuvre ainsi qu’une analyse personnelle.

**ATTENTION ! Chacune de vos œuvres devra appartenir à un domaine artistique différent, interdiction de prendre 3chansons ou 3 peintures.**

**RAPPEL : Les différents supports que vous pouvez utiliser sont :** texte, tableau, affiche, planche de BD, morceau de musique, paroles de chanson, poème, séquence de film, sculpture…

Dernière page : Une conclusion d’une dizaine de lignes environ fera le bilan de votre dossier en indiquant ce que vous avez appris et retenu cette année en histoire des arts.

1. **Comment se déroule l’épreuve ?**

Le jour de l’épreuve orale au mois de mai, votre épreuve se déroulera de la façon suivante :

* Le jury, constitué de deux professeurs vous indiquera une œuvre parmi les 3 qui auront été préparées dans votre dossier,
* Vous disposerez d’un quart d’heure de préparation au CDI pour préparer ce que vous allez dire pendant votre oral, vous n’aurez pas votre dossier sous les yeux pendant votre préparation, simplement une reproduction de votre œuvre.
* L’oral se déroulera en 10 min selon les modalités suivantes :
* 5 min d’exposé présentation de l’œuvre par l’élève qui parle seul
* 5 min de dialogue avec le jury et qui pose des questions sur l’ œuvre et élargit les questions aux deux autres œuvres du dossier.

1. **Comment vous aider dans la préparation de votre dossier ?**

* M. Jaouaar s’occupe **le lundi soir de 17h à 18h** au CDI d’une aide à la constitution du dossier. **Il faut s’inscrire auprès de lui ou d’un de vos professeurs si vous souhaitez y participer. Vous vous inscrivez à cette aide pour une heure. Elle se déroule au CDI.** Après vous avoir expliqué comment choisir votre thème, M. Jaouaar vous guidera dans la recherche et le choix de vos œuvres librement choisies.
* **Chaque élève de 3ème aura un professeur tuteur** pour l’aider dans la constitution de son dossier. N’hésitez pas à vous rapprochez de lui dès que vous aurez travaillé sur votre dossier de façon à ce qu’il corrige votre travail et vous donne des conseils.
* **Votre calendrier prévisionnel de travail :**
  + Remise du **dossier provisoire contenant l’introduction et une des trois analyses** d’œuvre au professeur tuteur : **semaine du 3/02** qui précède les vacances de février
  + **Remise des dossiers complets** au professeur tuteur le **28/04**
  + **Restitution des dossiers aux élèves après relecture et annotation faite par les professeurs**, les élèves peuvent ainsi retravailler le dossier en fonction des remarques de leurs professeurs : **5/05**
  + **Oral le 20/05**